



DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL EXECUTIF
A SA TRENTE-SEPTIEME SESSION

Paris (France), 1er septembre 1989

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. Ordre du jour de la session	2
2. Liste des décisions	2
3. Décisions prises par le Conseil	3
4. Liste des participants à la session	5

1. ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Election des Membres du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié
3. Désignation des Présidents du Comité technique du programme et de la coordination et du Comité du budget et des finances (article 9.2)
4. Election du Bureau du Conseil exécutif pour l'année 1990
5. Lieu et date de la trente-huitième session du Conseil exécutif

2. LISTE DES DECISIONS

<u>Nº de la</u> <u>décision</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
1 (XXXVII)	Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	3
2 (XXXVII)	Election des Membres du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié (point 2 de l'ordre du jour) ...	3
3 (XXXVII)	Désignation des Présidents du Comité technique du programme et de la coordination et du Comité du budget et des finances (article 9.2) (point 3 de l'ordre du jour)	3
4 (XXXVII)	Election du Bureau du Conseil exécutif pour l'année 1990 (point 4 de l'ordre du jour)	4
5 (XXXVII)	Lieu et date de la trente-huitième session du Conseil exécutif (point 5 de l'ordre du jour) .	4

3. DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL

CE/DEC/1 (XXXVII)

Adoption de l'ordre du jour

Point 1 de l'ordre du jour

(document CE/37/1 prov.)

Le Conseil exécutif,

Adopte l'ordre du jour de sa trente-septième session.

.....

CE/DEC/2 (XXXVII)

Election des Membres du Sous-Comité pour
l'examen des candidatures à la qualité
de Membre affilié

Point 2 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Vu l'article 8.1 de son règlement intérieur,

Rappelant sa décision 2 (XXVII) relative à la création du Sous-Comité pour l'examen des candidatures à la qualité de Membre affilié,

Nomme le Congo, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, la Jordanie, les Maldives et les Pays-Bas comme Membres du Sous-Comité pour la période 1990-1991.

.....

CE/DEC/3 (XXXVII)

Désignation des Présidents du Comité technique du programme
et de la coordination et du Comité du budget et des finances

Point 3 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Vus les articles 9.2 et 5.3 de son règlement intérieur,

Décide de nommer l'Argentine à la présidence du Comité technique du programme et de la coordination pour la période 1990-1993 et de renommer la France à la présidence du Comité du budget et des finances pour la période 1990-1993.

.....

CE/DEC/4 (XXXVII)

Election du Bureau du Conseil exécutif
pour l'année 1990

Point 4 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Vu l'article 5 de son règlement intérieur,

Ayant procédé à un scrutin secret, conformément aux Directives générales pour la conduite des élections au scrutin secret,

1. Réélit la Colombie comme Président du Conseil exécutif pour l'année 1990 ;
2. Elit l'Autriche comme premier Vice-Président du Conseil exécutif pour l'année 1990 ; et
3. Réélit le Sénégal comme second Vice-Président du Conseil exécutif pour l'année 1990.

.....

CE/DEC/5 (XXXVII)

Lieu et date de la trente-huitième session
du Conseil exécutif

Point 5 de l'ordre du jour

Le Conseil exécutif,

Vu l'article 3.1 de son règlement intérieur,

Décide de tenir sa trente-huitième session au siège de l'Organisation du 2 au 4 avril 1990.

.....

4. LISTE DES PARTICIPANTS A LA SESSION

Etaient présents à la trente-septième session du Conseil exécutif :

1. Les délégués des Membres du Conseil ci-après : Colombie (Président), Sénégal (second Vice-Président), Algérie, Autriche, Cameroun, Chine, Egypte, Etats-Unis d'Amérique, Hongrie, Inde, Italie, Jordanie, Kenya, Maldives, Pays-Bas, Pologne, Uruguay et l'Espagne en tant que Membre privilégié.
2. Les représentants des Etats Membres suivants : Belgique, France et Turquie à titre d'observateurs.
3. Le délégué de Porto Rico, représentant des Membres associés.
4. Le Président des Membres affiliés (Middle East Airlines - Airliban), représentant des Membres affiliés.
5. Le représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à titre d'observateur.

